

COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES**Séance du vendredi 22 mars 2024**

Date convocation : 18 mars 2024	<i>vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, à 20h00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUYEYROL</i>
Membres en exercice : 10	Présent(e)s : Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Isabelle BENOIT, Corentin CAPELIER, Robert DEMOLIN, Fanny JACQUART, Rémy MONET, François ROUYEYROL, Patrick ROY
Présents : 9	
Votants : 10	Absent(e)s et représenté(e)s : Lisa CLARY représentée par Jean-Claude AUBERLET
Pour : 10	Excusé(e)s :
Contre : 0	Absent(e)s :
Abstentions : 0	Secrétaire de séance : Jean-Claude AUBERLET

Objet: Ouverture d'un Point Information Touristique (UNESCO) du 4 juillet au 2 septembre 2024. Recrutement d'un emploi saisonnier à temps complet.

Le Maire informe l'Assemblée délibérante qu'il convient de créer un emploi saisonnier à temps complet pour une durée de 2 mois comme chaque année.

Cet emploi est destiné au Point Info à la Maison de l'Orient sur la période comprise entre le 4 juillet et le 2 septembre 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Donne son accord pour la création d'un emploi saisonnier tel qu'évoqué ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et les documents inhérents à la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Le Maire,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en S/Préfecture

le 28/03/2024

et publié ou notifié

François Rouveyrol



Préfecture

Date de réception de l'AR: 28/03/2024
048-214800195-DE_033_2024-DE